

**LA BANQUE LAURENTIENNE MODIFIE
SES TAUX HYPOTHÉCAIRES**

Montréal, le 14 avril 2005 — La Banque Laurentienne change ses taux d'intérêt sur les hypothèques, les changements sont les suivants :

TERME		TAUX		TAUX	ÉCART
6 mois ouvert :	de	7.050 %	à	6.900 %	- 0.150 %
6 mois fermé :	de	5.250 %	à	5.100 %	- 0.150 %
6 mois convertible :	de	5.250 %	à	5.100 %	- 0.150 %
1 an ouvert :	de	7.250 %	à	7.100 %	- 0.150 %
1 an fermé :	de	5.000 %	à	4.900 %	- 0.100 %
18 mois fermé :	de	5.250 %	à	5.150 %	- 0.100 %
2 ans :	de	5.450 %	à	5.250 %	- 0.200 %
3 ans :	de	5.850 %	à	5.600 %	- 0.250 %
4 ans :	de	6.050 %	à	5.850 %	- 0.200 %
5 ans :	de	6.250 %	à	6.050 %	- 0.200 %
6 ans :	de	6.600 %	à	6.500 %	- 0.100 %
7 ans :	de	7.000 %	à	6.900 %	- 0.100 %
8 ans :	de	7.500 %	à	7.400 %	- 0.100 %
9 ans :	de	7.500 %	à	7.400 %	- 0.100 %
10 ans :	de	7.700 %	à	7.600 %	- 0.100 %

Ces taux seront en vigueur à compter du : **15 avril 2005**

- 30 -

Pour renseignements :

Banque Laurentienne du Canada
Gladys Caron
Vice-présidente, Affaires publiques et communications
Bureau : (514) 284-4500, poste 7511
Cellulaire : (514) 893-3963
gladys.caron@banquelaurentienne.ca